

NICHOIR

POUR CHOUETTE HULOTTE



Réf. : N1004 - Janvier 2024



La Chouette hulotte est le rapace nocturne le plus commun en Belgique. Elle mesure environ 40 cm et pèse entre 400 et 500 grammes. On la reconnaît à son plumage gris ou roux qui rappelle l'écorce des arbres. Cet oiseau est exclusivement nocturne et très actif durant l'hiver. On la retrouve généralement en périphérie des massifs boisés à proximité d'espaces ouverts. Elle se nourrit de rongeurs mais aussi de petits oiseaux, d'amphibiens, ou encore de gros insectes. Sa période de nidification s'étend généralement de février à juin en fonction des conditions météorologiques. Les couvées (une seule par an) comptent entre 1 et 6 œufs.

INSTRUCTIONS

Le nichoir doit être solidement fixé à un arbre. Soyez prudent, ce type de nichoir est généralement lourd et doit être fixé à des hauteurs difficilement accessibles. Il est vivement conseillé d'être accompagné d'une personne expérimentée et équipée pour grimper dans les arbres.

HAUTEUR : 6 à 10 m

ORIENTATION : le nichoir doit être orienté idéalement au sud-est, c'est-à-dire à l'opposé des vents dominants pour protéger les chouettes des intempéries.

PÉRIODE IDÉALE POUR FIXER LE NICHOIR : le nichoir peut être installé dès le début de l'automne.

FAUT-IL ENLEVER LE NICHOIR PENDANT LES SAISONS FROIDES : une fois installé, un nichoir en béton de bois peut être laissé en permanence, y compris pendant les saisons froides (automne-hiver). Les oiseaux s'en serviront éventuellement comme abri face au froid ou comme protection des prédateurs. N'oubliez pas cependant de le nettoyer 1 fois par an (voir ci-après). Pour un nichoir en bois, vous pouvez l'enlever ou le laisser, c'est au choix ! Si vous le laissez, vérifiez cependant son état, n'hésitez pas, si nécessaire, à changer une planche abîmée (le toit par exemple), à le traiter avec de l'huile de lin pour le protéger et à le vider s'il y a eu un nid (si l'accès au nichoir le permet).

COMMENT LE FIXER : le nichoir étant lourd et à fixer à une hauteur de minimum 6 m, il vous est recommandé de faire appel à une personne expérimentée. Si vous tenez toutefois à l'installer vous-même, le nichoir doit être solidement fixé à une hauteur d'environ 6-10 m contre un arbre ou sur la façade d'un grand bâtiment (ex : une grange). Si vous l'installez contre un arbre, pour ne pas le blesser, une astuce consiste à faire traverser deux tiges de fer à béton de part en part du nichoir horizontalement. Fixez-le ensuite à l'aide de câbles métalliques en ceinturant le tronc, et placez une protection entre les câbles et le tronc.

QUELLE QUANTITÉ DE NICHOIRS INSTALLER : il est conseillé d'installer au maximum deux nichoirs sur une surface de 50 hectares environ.

QUELLE DISTANCE ENTRE DEUX NICHOIRS : veillez à laisser une distance d'au moins 100 m entre deux nichoirs.

ENTRETIEN : vers septembre-octobre, videz et nettoyez le nichoir à l'aide d'une brosse métallique. Garnissez ensuite le fond du nichoir avec des sciures sur environ 3-4 cm d'épaisseur pour absorber les fientes qui pourraient ronger le bois.

INFOS COMPLÉMENTAIRES / CONSEILS : évitez de fixer ce nichoir contre un hêtre, leur tronc reste souvent humide. Ne visitez pas le nichoir pendant la période de reproduction (février à avril-mai) car les adultes peuvent être agressifs.



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE NOS PRODUITS SUR

www.protectiondesoiseaux.be



Rue de Veeweyde 43 – 1070 Bruxelles • Chaussée de Marche, 919 – 5100 Namur (Wierde)
+32 (0) 2 521 28 50 • info@protectiondesoiseaux.be • boutique@protectiondesoiseaux.be

100%
DES BÉNÉFICES
VONT À LA
PROTECTION
DES OISEAUX